ACHAT DE SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE PAR LE NATIONAL-CANADIEN

Question nº 264-M. Fisher:

1. Quels étaient les noms, les adresses, les membres des cadres administratifs supérieurs, la valeur de l'actif, le matériel roulant, le nombre des employés, des sociétés de camionnage que le National-Canadien a achetées durant les deux dernières années?

2. Les administrateurs originaires sont-ils encore préposés à la direction de ces sociétés? Sinon, dans

quelles sociétés ont-ils été mutés?

3. Existe-t-il quelque litige ou avis de litige entre l'une ou l'autre de ces sociétés et les représentants chargés de leur vente au chemin de fer? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces sociétés et quelle est la cause générale de ces litiges?

DÉFICIT DU NATIONAL-CANADIEN AU CHAPITRE

DE L'EXPLOITATION DE SOCIÉTÉS

DE CAMIONNAGE

Question nº 265-M. Fisher:

1. Dans le déficit du National-Canadien pour la dernière année financière, quelle somme est imputable à l'exploitation de ces sociétés de camionnage que le National-Canadien a achetées au cours des deux dernières années?

2. Le vérificateur du gouvernement a-t-il examiné les comptes de ces sociétés quant à la dernière

année financière?

3. Ces déficits, s'il en est, sont-ils établis uniquement d'après les recettes et dépenses d'exploitation ou comprennent-ils les frais subis à l'égard de l'achat des sociétés de camionnage?

DEMANDE DE DOCUMENTS

L'URANIUM—RÉDUCTION ET RÉPARTITION DE CONTRATS

Demande nº 103-M. Argue:

Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 22 février 1960 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes et tout gouvernement provincial, organisme ou toute société, relativement à a) la réduction, b) la répartition, de contrats d'uranium.

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, si le député d'Assiniboïa y consent, je demande que la motion soit réservée. L'une des causes est étudiée par les tribunaux à l'heure actuelle, et il pourrait y avoir des inconvénients à divulguer les renseignements demandés. Nous aimerions pouvoir examiner le document.

M. l'Orateur: Réservée.

(La motion est réservée.)

LA ROUTE TRANSCANADIENNE—CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE AVEC QUÉBEC

Demande nº 106-M. Bourbonnais:

Copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés depuis le 27 octobre 1960 entre le gouvernement de la province de Québec et le ministère des Travaux publics, relativement à la route transcanadienne.

M. Y. R. Tassé (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): La motion est acceptable, sous la réserve usuelle du

consentement du gouvernement de la province de Québec.

M. l'Orateur: Sous réserve des restrictions exposées par le secrétaire parlementaire, plaîtil à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

LE CANAL SOULANGES—UTILISATION POUR DES FINS DE PARC TOURISTIQUE, ETC.

Demande nº 107-M. Bourbonnais:

Copie de la correspondance et des autres documents échangés depuis le 1er janvier 1959 avec le ministère de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec, relativement à l'utilisation du canal Soulanges pour fins de parc touristique et de centre de pisciculture.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Cette motion ne soulève aucune objection, sous réserve, comme d'habitude, du consentement de la province.

M. l'Orateur: Moyennant la réserve exposée par le ministre, plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

BUREAU DE POSTE DE FRASERWOOD (MAN.)

Demande nº 108—M. Benidickson (au nom de l'hon. M. Pickersgill):

Copie des réponses du ministre des Postes ou de ses fonctionnaires aux communications concernant le bureau de poste de Fraserwood (Man.), contenues dans le document parlementaire 119E, déposé le 27 mars 1961.

(La motion est adoptée.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CUBA—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA CONTRE-RÉVOLUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Le premier ministre peut-il donner à la Chambre quelques renseignements au sujet de la situation à Cuba?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la situation militaire, il n'y a rien à ajouter à ce qui a déjà paru dans les journaux. Depuis deux jours, toutes les communications sont coupées; il n'a pas été possible pour l'ambassade du Canada de se mettre en rapports avec le gouvernement depuis lundi midi. Pour la même raison, nous ne sommes en mesure de donner aucun renseignement au sujet de la sécurité des citoyens canadiens à Cuba, et des conditions dans lesquelles ils se trouvent.

Le gouvernement canadien suit avec beaucoup d'anxiété et une profonde inquiétude les événements qui se déroulent dans la république. La lutte entre les groupes rivaux a pris un aspect nouveau et plus menaçant après